

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 29/11/2010

Date de convocation : 16/11/2010

Date d'affichage : 16/11/2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf novembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Georges GUENET Jean JACQUES, Yann LEBOURG et Lionel CHAINON.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Parcelles ZC 56 et ZC 90 rue du moulin prieur

Monsieur DEBOOS du cabinet CALDEA présente au Conseil un projet d'aménagement pour ces parcelles.

La commission PLU va travailler sur cette proposition, en privilégiant sur les conseils de Monsieur DEBOOS les axes de réflexion suivants :

- le pourcentage de logements locatifs
- l'accès des véhicules
- la protection des éléments paysagers
- le cheminement piétonnier

2) Etude du devis de Monsieur PORTOIS (projet de travaux d'extension de la mairie)

Monsieur le Maire et son Conseil envisagent de procéder à des travaux d'agrandissement de la mairie, et à ce titre Mr Gilles PORTOIS – architecte - a élaboré un devis correspondant aux honoraires pour la remise d'une pré-étude.

Monsieur le Maire soumet ce devis de 956,80€ TTC au Conseil, qui l'approuve à l'unanimité.

3) Délibération spécifique modification PLU

Monsieur le Maire rappelle l'approbation du PLU par le Conseil Municipal en date du 30/10/2006 ainsi que sa modification le 27/08/2007.

Monsieur le Maire rappelle que dans sa version originale, le Conseil Municipal avait souhaité ne pas handicaper l'activité professionnelle de la seule exploitation d'élevage située sur le territoire communal et avait maintenu les terres de cet agriculteur en activité agricole, bien que situées au centre du village.

Constatant qu'à ce jour cette exploitation n'exerce plus d'activité d'élevage et conformément aux souhaits transmis par écrit du copropriétaire exploitant et de ses cohéritiers,

Vu les demandes répétées de candidats à la construction pour s'installer dans cette zone proche de la ville voisine du Neubourg,

Le Conseil Municipal propose qu'une surface presque équivalente à celle des parcelles ZC 56 et ZC 90 soit retirée de la zone classée AUa propriété de Monsieur et Madame RICLIN dans sa partie la plus proche de leur habitation, tout en maintenant en zone AUa une majorité de leur propriété.

A l'issue du tour de table et conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 11/10/10, relative au choix d'un bureau d'étude, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure d'une nouvelle modification du PLU de la commune de Vitot.

4) Autres dossiers en cours

*** Enfouissement des réseaux**

Les travaux en cours rue du buc se poursuivent.

*** Projets SIEGE 2011**

Le Conseil envisage un remplacement de l'éclairage public rue du chant des oiseaux et résidence des prunus.

Le SIEGE estime ces travaux à 14 000€ dont 4700€ à la charge de la commune. Engagement à revoir lors de l'élaboration du BP 2011

Mademoiselle CARDON évoque des microcoupures répétées dans la rue du buc, et d'autres conseillers précisent qu'ils sont également concernés sur différents secteurs de la commune.

Monsieur le Maire suggère que chaque personne rencontrant ce problème effectue un relevé des coupures (date et heure) afin de pouvoir adresser un courrier à EDF.

*** Tout numérique**

Monsieur le Maire demande la nomination d'un « référent » sur la commune qui pourra venir en aide aux administrés le 1^{er} février 2011, date officielle de l'installation.

Madame ALNET se propose pour remplir ce rôle. Les personnes ayant besoin d'aide devront se manifester auprès de la mairie, qui lui transmettra les noms.

5) Questions diverses

* Une chorale viendra présenter un concert en l'église de Vitot le samedi 2 avril 2011. Une participation de 200€ sera à prévoir au budget. Une quête sera faite à l'entracte afin de récolter des fonds pour l'association « les amis de Vitot ».

* Une tournée de voirie aura lieu dans la commune le 11 janvier 2011 à 15h30 avec des représentants de la Communauté de Communes.

* Subvention 2011 au titre du produit des amendes de police

Monsieur TOUZÉ doit contacter Mr JEHANNE à la Communauté de Communes afin d'avoir une estimation du coût pour la réalisation de places de parking à côté de la mairie (devant l'entrée de l'ancien logement communal).

La demande doit être faite auprès du Conseil Général avant le 31/01/2011.

* Droit de raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux usées

Monsieur le Maire rappelle que, jusqu'à ce jour, pour tout permis de construire, un droit de fosse de 2 627 € est appelé aux nouveaux habitants (délibération du 30/11/2009).

Compte tenu de l'augmentation du coût des réseaux à installer, il est proposé d'augmenter cette taxe de 2% et de la porter à 2 680 €. Le Conseil donne son accord pour cette augmentation.

Ce montant sera applicable pour tout permis déposé à partir du 1^{er} janvier 2011.

* Nouveaux prix des concessions au cimetière

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide de réévaluer les prix des concessions au cimetière à partir du 1^{er} janvier 2011, en appliquant une augmentation de 2%.

Les nouveaux tarifs appliqués seront les suivants :

TRENTENAIRE	Une personne, 2 m2	53,42 €
	Deux personnes, en superposition	70,56 €
	Trois personnes, en superposition	87,51 €
CINQUANTENAIRE	Une personne, 2 m2	140,93 €
	Deux personnes, en superposition	159,12 €
	Trois personnes, en superposition	176,15 €

Le Conseil prendra une décision concernant le tarif pour un cavotin lors de la prochaine réunion de Conseil.

* Tarifs de location de la salle polyvalente

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, pour application au 1^{er} janvier 2011, de réévaluer de 2% les tarifs pour les habitants de Vitot ainsi que pour les personnes extérieures à la commune.

Les tarifs pour l'année 2011 seront donc les suivants :

DUREE DE LOCATION	PLEIN TARIF Hors commune	PRIX COMMUNE Habitants commune
Courte durée	124 €	93 €
Une journée en semaine	162 €	119 €
Deux jours en fin de semaine	254 €	183 €
Trois jours en fin de semaine	291 €	207 €

* Bulletin communal

Dernière réunion pour le bulletin n°6 mardi 14/12 à 20h30

* Monsieur GUENET demande que soit prévu au budget 2011 l'achat de panneaux de signalisation tels que « chaussée inondée » afin de prévenir tout incident de circulation. Il faudra intégrer une enveloppe à cet effet dans le budget 2011.

La séance est levée à 22h30.

Le prochain Conseil Municipal est prévu soit lundi 20 décembre 2010 soit lundi 10 janvier 2011 à 20h30.